

Synthèse et conclusion du colloque

M. Jean SAVY

A vos questions, vous avez demandé des réponses. Je crois qu'il faut se dire que, dans la vie, il n'y a pas toujours des réponses mais, aussi, des incertitudes et qu'il faut vivre avec. Alors, bien sûr, ce n'est pas très rassurant mais, enfin, je pense que c'est cela l'existence.

La deuxième importante est de se rappeler que la personne handicapée est, comme n'importe qui, différente de l'autre. En ce sens, il y a lieu de prendre en compte ses spécificités.

La troisième chose, c'est que la Loi sur le sujet qui nous a occupés ces deux jours, n'est pas claire voire n'existe pas ; et je pense, en particulier, aux aides à la sexualité, dont on a peut-être insuffisamment parlé. Néanmoins, sur ce sujet encore, il faut se garder, je crois, de trop légiférer tout en assurant et c'est important, une certaine sécurité aux professionnels qui, trop souvent, se retrouvent confrontés à des responsabilités légales desquelles ils n'ont pas été informés. Ceci pourrait être un excellent sujet pour un prochain NOIRLAC.

La quatrième chose que j'ai particulièrement pointée est que l'amour, la sexualité, appartiennent fondamentalement à la nature humaine. Leur exercice est donc normal. Reste donc, de façon concertée avec la personne handicapée, sa famille, les professionnels, à en permettre leur expression, tout en veillant aux déviations.